

des pays circonvoisins qui venaient s'associer à la joie des habitants de Valentino et témoigner à la Madone leur amour et leur vénération. Le Père Agostino de Montefeltro, O. F. M. (dont la correspondance de Rome a parlé bien des fois), montra dans ce langage expressif qui lui est particulier tout ce que cette manifestation contenait de glorieux pour la Vierge Sainte et pour le peuple de Valentino. Mais le moment sublime fut celui où le Cardinal Ferrata, la mitre en tête, déposa une couronne d'or et de pierreries sur le front de la Madone aimée et une seconde sur celui du divin Enfant qu'elle porte entre ses bras. Un cri de joie immense retentit dans l'église, en même temps que s'échappaient de tous les cœurs émus les « Viva alla Madona, e a Gesu ! » « Vivat à la Madone et à Jésus ! » Son Eminence donna ensuite la Bénédiction Papale, puis le peuple, dans un magnifique élan d'amour, réclama une procession triomphale dans toutes les rues de la cité. Elle eut lieu, malgré les menaces du temps, formée du peuple, de nombreuses confréries, de nos Pères du couvent, d'un grand nombre de prêtres, enfin des Evêques présents et du Cardinal en grande chape. Ainsi la Vierge *della Salute* prit possession de son domaine : la ville de Valentino. Une homélie du prince de l'Eglise vint encore redire les gloires de Marie, et les fêtes se continuèrent plusieurs jours pendant lesquelles une musique choisie dirigée par le Rvd Père J. B. de Falconara, organiste de notre collège Saint Antoine, fit entendre des morceaux du pieux compositeur qui furent particulièrement goûtés de la foule.

L'Encyclique aux Evêques de France. — Durant ce mois a été publiée une Encyclique Pontificale aux Evêques de France. Après avoir rappelé avec quelle sollicitude et quel amour le Saint Siège a donné des instructions et des conseils aux catholiques français, Sa Sainteté Léon XIII parle de l'instruction qui doit être donnée dans les Grands et les Petits Séminaires, c'est-à-dire, outre les matières usuelles, les langues grecque et latine, le Droit Canon, l'Histoire de l'Eglise et la Théologie et la Philosophie selon la doctrine de saint Thomas. S'adressant ensuite aux prêtres, l'inépuisable Pontife les exhorte à ne pas se laisser emporter par un zèle indiscret dans les luttes actuelles pour le bien économique et social des peuples. Le zèle, rappelle Léon XIII, doit être accompagné de prudence et de discrétion, et les prêtres spécialement doivent le régler et en user selon les enseignements des Evêques.